

La mise en place du réseau paroissial dans le diocèse de Liège (des origines à 1559)
Étude de géographie historique

Thèse présentée par Julie DURY
en vue de l'obtention du titre de
Docteur en Histoire, art et archéologie,
sous la direction de Florence CLOSE, Promotrice,
et de Pierre ALEXANDRE, Co-promoteur

Cette thèse consiste en une étude de géographie historique originale couvrant environ treize siècles (du IV^e siècle jusqu'en 1559, année d'apparition des nouveaux évêchés aux Pays-Bas espagnols) ; cette étude permet non seulement d'identifier et de distinguer les divisions ecclésiastiques du diocèse de Liège (archidiaconés, doyennés et paroisses), mais aussi de comprendre leurs origines et l'évolution de leurs limites. La thèse donne surtout l'occasion d'appréhender et d'expliquer le passage du semis d'églises d'avant l'an 1000 au réseau paroissial diocésain abouti de 1559. Si l'approche textuelle est privilégiée, nous avons eu systématiquement recours aux sources archéologiques et monumentales, cartographiques et iconographiques, au paysage et à la nature. Nous avons recensé 1793 lieux de culte paroissiaux différents, évidemment pas tous contemporains les uns des autres. Au diocèse de Liège, la mise en place du réseau paroissial s'est déroulée différemment à chaque époque et selon les régions. Le nombre de nouvelles églises augmente aux VII^e et VIII^e siècles et jusqu'à l'an 1000. De nouveaux lieux de culte, plus nombreux encore, apparaissent ensuite jusqu'au XIII^e siècle (doublement du nombre de nouvelles églises entre les X^e et XI^e siècles, doublement encore entre les XI^e et XII^e siècles), mais, au XIV^e siècle, le nombre de nouvelles fondations diminue de plus de la moitié par rapport au siècle précédent. Cette diminution se poursuit aux siècles suivants. La 1^{ère} partie de la thèse présente les sources mises en œuvre et le cadre géographico-historique. La 2^e partie, le cœur de la thèse, s'intéresse au réseau paroissial. Un chapitre est consacré aux acteurs de l'évolution du maillage paroissial : pape et archevêque de Cologne, évêque de Liège et ses auxiliaires, clergé régulier et séculier, laïcs (princes territoriaux, noblesse locale et populations), collateurs et décimateurs et clergé paroissial. On aborde ensuite la mise en place du réseau paroissial. Dans un chapitre final, les circonscriptions ecclésiastiques sont étudiées (archidiaconés, doyennés, exemptions...). Ce premier tome est suivi de deux autres comportant les annexes.